Module 8 - Section 1 : Introduction

Anne-Marie BRULEAUX

Andrea GIOVANNINI

14/10/2009 28/12/2024

Table des matières

Objectifs 3

1. La mission de conservation 4

2. De la conservation curative à la conservation préventive 5

3. De la conservation préventive à la préservation 6

4. Evaluation des connaissances : La conservation curative? Ou préventive? 8

Les galeries associées à ce module 10

Mentions légales 11

Objectifs

Description du module:

La conservation des documents d'archives est l'une des missions fondamentales de l'archiviste. Cette conservation doit tout d'abord être préventive, car mieux vaut prévenir que guérir, autrement dit préserver les documents des détériorations plutôt que d'avoir à les restaurer. Il convient donc de mener une politique de préservation, véritable stratégie qui prend en compte les considérations techniques mises en œuvre par la conservation préventive, mais va au-delà en s'appuyant sur une collaboration interdisciplinaire et un partage des responsabilités : concrètement elle se traduit par la mise en place de programmes et d'outils d'évaluation.

Le but du module est de:

• aider à évaluer la situation en matière de conservation dans son service

• permettre de concevoir et de mettre en œuvre une politique de préservation

L'apprenant doit être en mesure de:

• comprendre ce qu'est la conservation préventive

• distinguer les différents types de supports et de matériaux

• identifier les facteurs de détérioration des documents et comprendre leur nocivité

• lutter contre les facteurs de détérioration

• programmer la restauration des documents

• prévoir les sinistres et réagir en cas d'urgence.

Positionnement:

Ce module s'inscrit naturellement dans la chaîne archivistique : après la collecte et le traitement intellectuel des archives, il est essentiel de se préoccuper de leur conservation avant d'envisager leur communication et leur valorisation auprès du public. Il se prolonge par deux modules sur le microfilmage et la numérisation, dans la mesure où ces deux techniques permettent d'organiser au mieux l'articulation entre la conservation des originaux et leur communication au public.

Conseils d'apprentissage:

Ce module est très dense. Nous conseillons de lire d'abord les pages principales, puis de revenir sur les encarts si l'on veut davantage d'informations. De plus, il peut aussi être considéré comme une ressource pour répondre ponctuellement à un problème de conservation dans un service d'archives : dans ce cas les sections 3 et 4 pourront être particulièrement utiles pour établir un diagnostic et programmer les actions de lutte et de prévention.

En plus des éléments bibliographiques ci-après, les autres références plus ciblées d'ouvrages ou de sites web sont indiquées dans le cours.

1. La mission de conservation

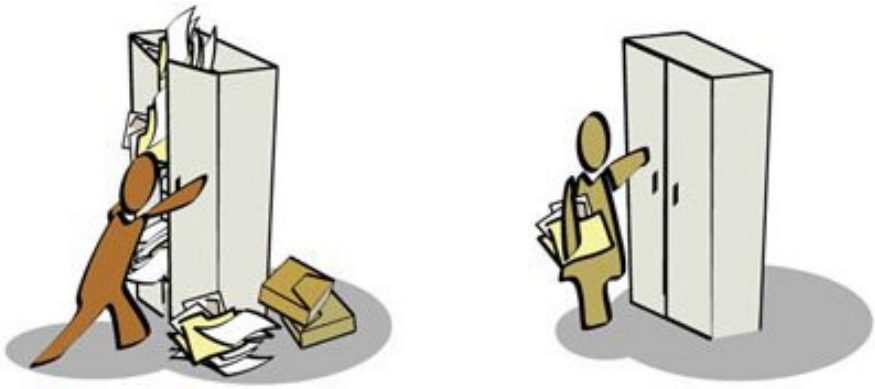

Image 1 La mission de conservation

La notion d'archives est indissociablement liée à la notion de conservation. Il en résulte que **la conservation des documents d'archives est l'une des missions fondamentales de l'archiviste**. En l'accomplissant au mieux, il assure la **transmission du patrimoine archivistique aux générations futures** et garantit que ce patrimoine demeurera accessible.

La notion de conservation a considérablement évolué depuis une trentaine d'années.

L'influence des conditions environnementales sur la conservation des documents n'était certes pas inconnue des archivistes, mais les formations professionnelles accordaient peu de place à ces aspects matériels. Concrètement, l'accent était surtout mis sur la restauration des documents précieux endommagés : la conservation était conçue essentiellement comme curative.

Dans les années 1980, s'est développée une nouvelle conception : **la conservation préventive**. Elle s'est généralisée peu à peu pour aboutir, il y a une quinzaine d'années, à une véritable prise de conscience dans toutes les institutions investies d'une mission de conservation : archives, bibliothèques, musées.

2. De la conservation curative à la conservation préventive

Alors que la restauration s'intéresse au bien culturel, notamment au document, comme objet unique et précieux, **la conservation préventive peut s'appliquer aussi bien à un objet qu'à des ensembles plus vastes** - collections d'objets ou de livres, fonds d'archives -, **en se préoccupant de leur environnement**.

En cela, elle est particulièrement adaptée au métier de l'archiviste pour deux raisons :

- L'archiviste est toujours confronté à un phénomène de masse
- La notion même d'archives implique l'intégration du document dans un ensemble plus vaste.

La notion de conservation préventive pourrait se traduire par deux adages :

- Mieux vaut prévenir que guérir
- Conserver, c'est prévoir

Il faut bien comprendre que les documents, quel que soit leur support, vieillissent inexorablement. D'autres détériorations peuvent intervenir sous l'effet de facteurs internes ou externes.

La conservation préventive a pour **objectifs** de :

- **retarder le phénomène de vieillissement des documents**
- **empêcher la détérioration des documents**

La conservation préventive s'appuie aussi sur des **considérations économiques** : la restauration coûtant fort cher, il est souvent préférable de prévenir la détérioration des documents plutôt que de réparer les dommages.

Pour atteindre ces objectifs, l'archiviste doit créer et maintenir les **conditions optimales de conservation** à tous points de vue : entreposage, conditionnement, transport, manipulation, utilisation des documents, situations d'urgence, etc.

L'obtention des conditions optimales fait appel à des **connaissances techniques** précises, qui sont fondées sur des recherches scientifiques menées en laboratoire et que l'archiviste doit connaître :

- Connaissance des différents supports et matériaux qui composent les documents
- Connaissance des facteurs de détériorations internes et externes
- Connaissance des moyens de lutte contre ces facteurs

La conservation préventive est désormais au cœur des préoccupations de l'archiviste et fait partie intégrante de la gestion d'un service d'archives. Au fil des années, elle a atteint sa maturité en ouvrant la voie à un concept plus large : **la *préservation***.

3. De la conservation préventive à la préservation

De la conservation préventive à la préservation

"Savoir conserver, c'est faire des choix, imposer des contraintes et concilier les contradictions qui parsèment la réflexion" nous dit Gilbert Coutaz dans le rapport d'activités[1] des Archives cantonales vaudoises en 1999.

- Les **choix** peuvent par exemple concerner la priorité donnée à tel ou tel fonds pour le microfilmage, la restauration ou le conditionnement, l'achat du mobilier, ou encore les mesures à prendre en cas d'infestation biologique, de catastrophe naturelle, etc.
- Les **contraintes** se traduisent par des normes climatiques, des partis-pris architecturaux, des règles de restauration, etc.
- Enfin, parmi les **contradictions**, il en est une à laquelle l'archiviste est chaque jour confronté : concilier les objectifs de la conservation et les exigences de la communication des archives. Comment communiquer sans dégrader ? Comment conserver tout en communiquant ? Tel est le dilemme à surmonter.

Pour effectuer ces choix, respecter et imposer ces contraintes, concilier ces contradictions, **il faut mener une politique de préservation prenant en compte de manière globale tous les paramètres naturels, matériels et humains.**

La préservation - terme qui apparaît et se généralise à partir de 1990 - est une **approche intégrée** des diverses missions patrimoniales dans un esprit de système, une **véritable stratégie** qui prend en compte les considérations techniques mises en œuvre par la conservation préventive, mais va au-delà en s'appuyant sur une **collaboration interdisciplinaire** et un partage des responsabilités. **"Plus qu'un ensemble de techniques, c'est une philosophie assortie d'une méthodologie.**" (FFCR : Véronique MONIER Une vision globale, voire une écologie[2])

La préservation fait désormais partie de la gestion d'une institution de conservation : concrètement elle se traduit par la mise en place de **programmes** et d'**outils d'évaluation**.

Elle permet d'intégrer le concept de **conservation préventive** à la vie même du service d'archives et à toutes les étapes du traitement matériel d'un document depuis la collecte jusqu'à la communication en passant par le conditionnement et le stockage.

Elle inclut également **la formation des personnes** : sensibilisation des producteurs, formation du personnel et des usagers.

1. https://www.vd.ch/fileadmin/user_upload/organisation/chancellerie/ACV/fichiers_pdf/rapport-annuel/Rapport-annuel-1999.pdf
2. https://auxstylesdantan.fr/fiche-metier-restaurateur/

Enfin, elle s'intéresse à la **reproduction des documents** qui peut être considérée comme une mesure préventive, puisqu'elle permet d'arrêter temporairement ou définitivement la communication des documents originaux. Si **le microfilmage** est encore considéré aujourd'hui comme le moyen le plus sûr de conserver le contenu des documents en cas de disparition des originaux, **la numérisation** est en pleine expansion en raison des facilités qu'elle offre pour la communication et la diffusion à grande échelle.

Dans ce module, nous souhaitons mettre à la disposition des internautes les connaissances et les informations nécessaires pour **concevoir et mettre en œuvre une telle politique**.

4. Evaluation des connaissances : La conservation curative? Ou préventive?

Avez-vous bien compris tout ce qui vient de vous être enseigné?

Si vous voulez le vérifier, faites les exercices proposés ci-dessous.

Si vous ne savez pas répondre, ne regardez pas trop vite le corrigé, travaillez à nouveau la (les) section(s) précédente(s) où vous découvrirez les solutions.

Bien sûr, si vous n'y arrivez vraiment pas, vous pouvez consulter les réponses. Ne les lisez pas avec précipitation mais avec une grande attention et surtout essayez de comprendre.

A vous de jouer...

Exercice 1

Exercice A sur la conservation...curative? Ou préventive?

Lesquels de ces énoncés sont-ils vrais ?

- ☐ 1. La conservation préventive existe depuis le XVIIIe siècle en Europe, puisqu'on y retrouve de nombreux documents fort anciens
- ☐ 2. La conservation curative consiste notamment en la restauration des documents endommagés
- ☐ 3. La conservation préventive vise le contrôle des conditions environnementales

Exercice 2

Exercice B sur la conservation...curative? Ou préventive?

Parmi les énoncés suivants, lequel est vrai?

- ○ a. La conservation des documents est une mission mineure des archivistes
- ○ b. La conservation curative a pour objectif de retarder le phénomène de vieillissement des documents
- ○ c. La prévention de la détérioration des documents coûtant très cher, il est souvent préférable de réparer les seuls documents endommagés
- ○ d. La conservation préventive a pour objectif d'empêcher la détérioration des documents

Exercice 3

Exercice C sur la conservation...curative? Ou préventive?

Parmi ces énoncés, lesquels sont vrais ?

- [ ] 1. Les conditions maximales de conservation concernent uniquement l'entreposage et le transport des documents.
- [ ] 2. La préservation est un domaine réservé aux archivistes-conservateurs.
- [ ] 3. La reproduction des documents est une mesure préventive

Les galeries associées à ce module

(cf. machine_papier_industrielle)
(cf. anobiides)
(cf. blattides)
(cf. lepismatides)
(cf. moulins)

Mentions légales

©AIAF - PIAF